



Diagnostic du quartier Ouest Saint Vincent de Paul / Paradis

VERSION DU 07/05/2021

Sommaire

01 Population et
indicateurs
sociaux

02 Activités dans le
quartier

03 Mobilités et
infrastructures

04 Qualité de
l'environnement

05 Evolutions du
quartier

06 Potentiels,
demandes et
propositions

01

Population et indicateurs sociaux

Carte d'identité du quartier



21% (0,59 km²) de la surface de l'arrondissement (2,87km²)

8,9 km de voiries

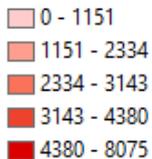
A proximité de la gare du Nord et de la gare de l'Est

NB : Le réaménagement des abords de la gare du Nord (PUP) est hors démarche quartier

Une forte densité d'emplois et de population



Densité de population
Nombre d'habitants au km²



Nombre d'emplois salariés estimés
à l'hectare



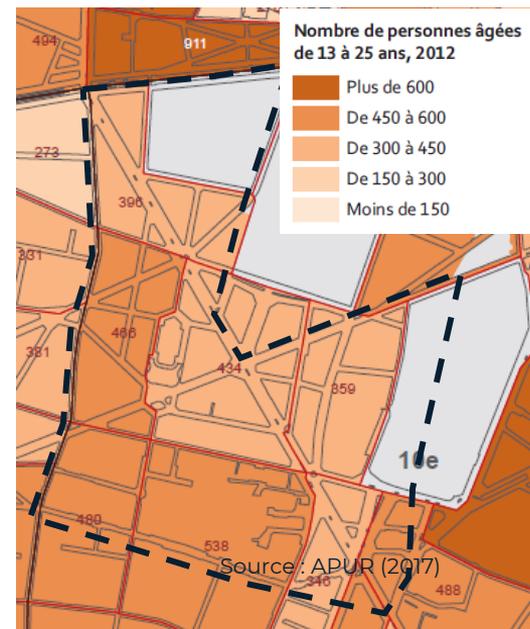
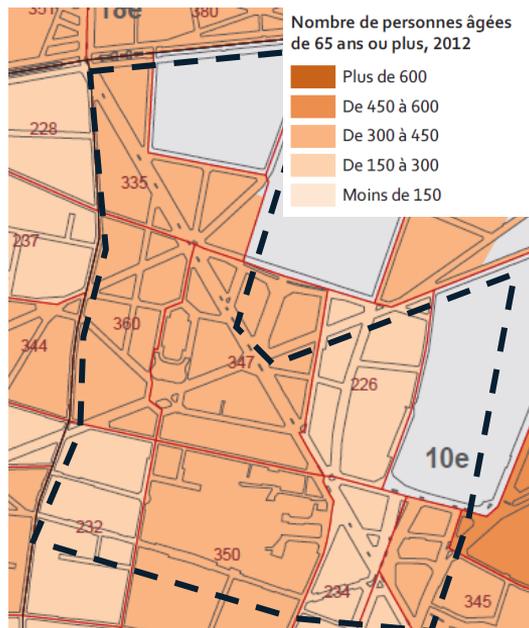
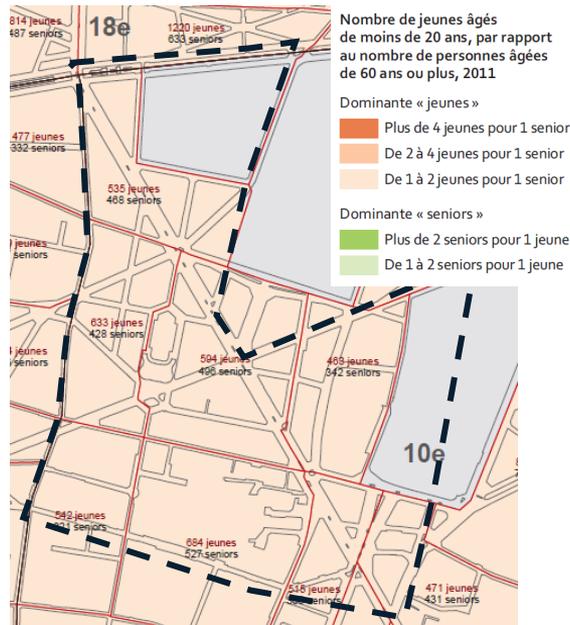
Les emprises des principaux espaces verts
apparaissent en gris.

Sources : fichier Sirene (INSEE), traitement APUR - 2016

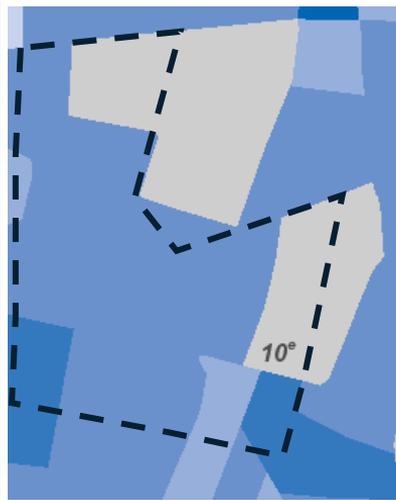
Le quartier compte :

- 15 270 habitants
- 23 000 emplois

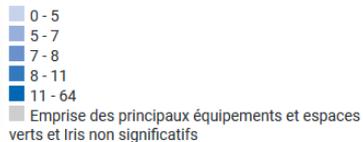
Une surreprésentation des jeunes



Une légère surreprésentation des employés / ouvriers (21 %)



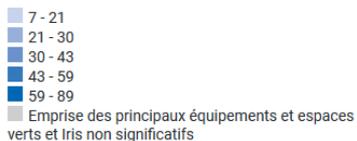
Étudiants résidents (% du total de la population de l'Iris en 2015) :



Source(s) : Insee, recensement



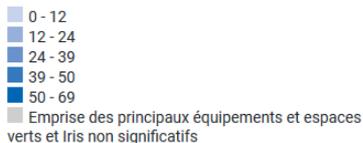
Employés et ouvriers (% du total de la population active de l'Iris ayant une cat. socioprofessionnelle en 2015) :



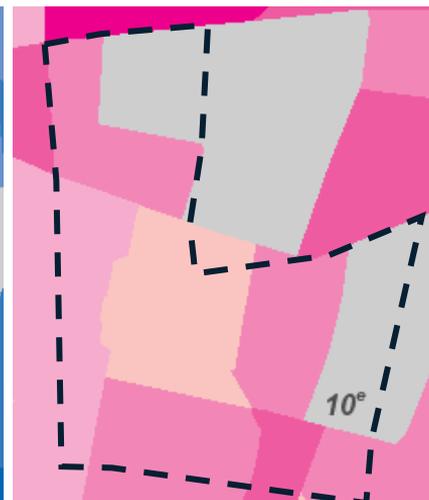
Source(s) : Insee, recensement



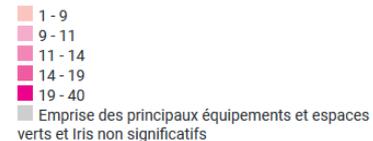
Cadres et professions intellectuelles supérieures (% du total de la population active de l'Iris ayant une cat. socioprofessionnelle en 2015) :



Source(s) : Insee, recensement



Chômeurs (% de la population active de 15 à 64 ans de l'Iris en 2015) :



Source(s) : Insee, recensement



Une composition des ménages dans la moyenne parisienne

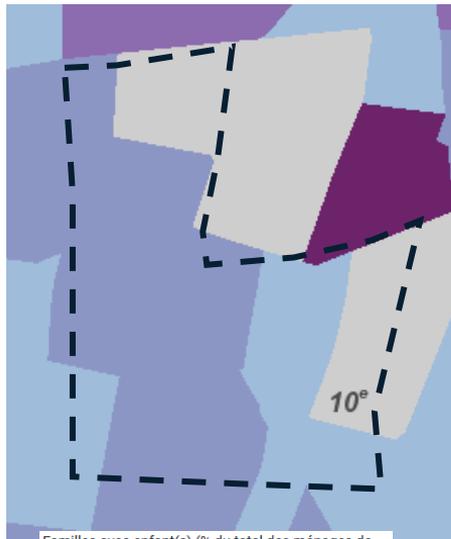


Taille moyenne des ménages (nombre de personnes par ménage) en 2015 :

- 1.4 - 1.9
- 1.9 - 2.2
- 2.2 - 2.5
- 2.5 - 4.0

■ Emprise des principaux équipements et espaces verts et Iris non significatifs

Source(s) : Insee, recensement

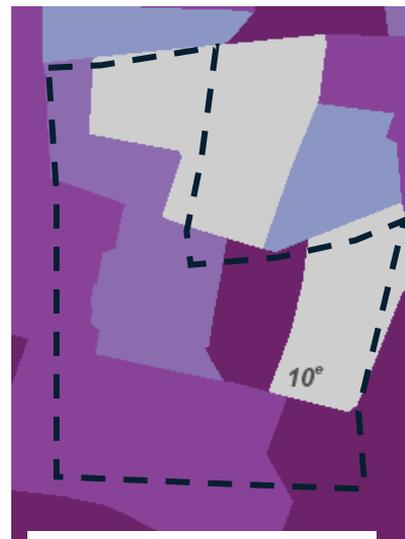


Familles avec enfant(s) (% du total des ménages de l'Iris en 2015) :

- 9 - 23
- 23 - 30
- 30 - 37
- 37 - 43
- 43 - 72

■ Emprise des principaux équipements et espaces verts et Iris non significatifs

Source(s) : Insee, recensement



Ménages d'une personne (% du total des ménages de l'Iris en 2015) :

- 8 - 29
- 29 - 36
- 36 - 43
- 43 - 50
- 50 - 71

■ Emprise des principaux équipements et espaces verts et Iris non significatifs

Source(s) : Insee, recensement



La taille moyenne des ménages s'établit à 1,9 personnes par ménage

Une faible motorisation des ménages



Le taux des ménages ne disposant pas de voiture avoisine 70% (moyenne parisienne 62%)

Part des ménages n'ayant pas de voiture, dans le total des ménages



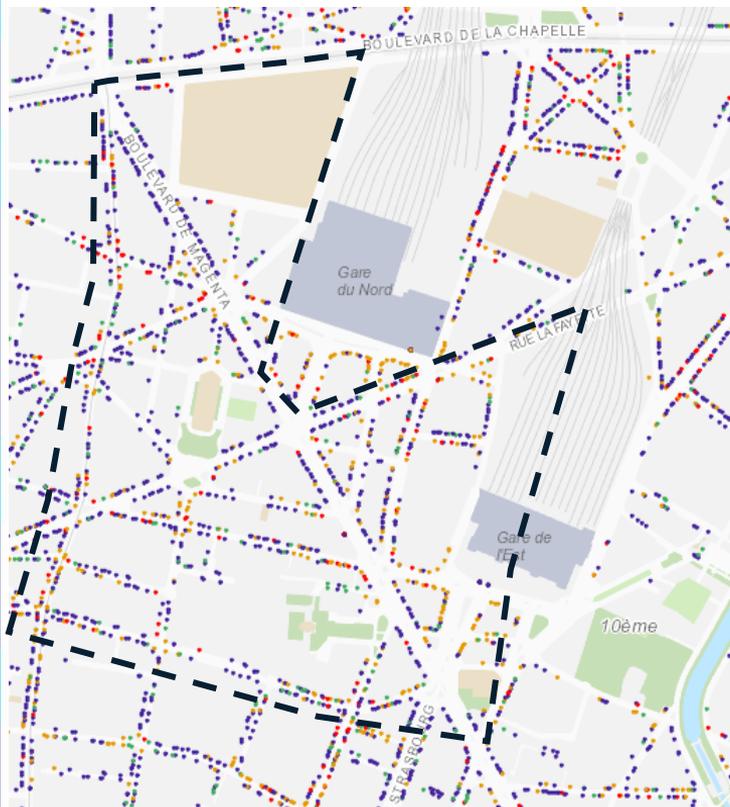
Moyenne Paris : 62 %

Carte publiée en janvier 2017 (APUR)

02

Activités dans le quartier

Les commerces : une offre dense



Légende

Commerces

- Alimentaire
- Hôtels, Cafés et Restaurants
- Services, Agences
- Locaux vacants

Carte 2019

Le quartier comporte une offre commerciale très dense

- Concentration des hôtels, cafés et restaurants autour des gares
- Commerces de services (banques, pharmacie, agences, etc.) concentrés principalement sur boulevard Magenta et rue la Fayette



Cafés / restaurants en face de gare de l'Est

Une très forte activité logistique

Un flux de marchandises supérieur à la moyenne parisienne. L'offre des zones de livraison est à rationaliser, notamment sur la rue du Faubourg Poissonnière ou encore la rue de Paradis.

Taux d'occupation des zones de livraison

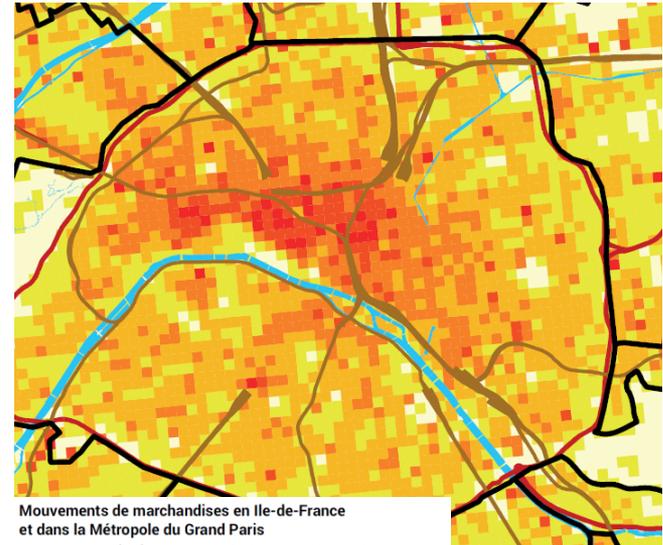


Par aire de livraison au tronçon de voie

- Moins de 12
- Plus de 12
- Sans aire de livraison

Sources : Apur, IFSTTAR, Insee - 2017

Flux de marchandises



Mouvements de marchandises en Ile-de-France et dans la Métropole du Grand Paris

- Par carreau Insee de 4 ha
- moins de 200
 - entre 200 et 700
 - entre 700 et 1 500
 - entre 1 500 et 2 500
 - plus de 2 500
- Infrastructures de transport
- Activités aéroporquaires/portuaires
 - Voies ferrées
 - Autoroutes et voies rapides
 - Fleuve, voies navigables
 - Limite départementale
 - Métropole du Grand Paris - EPCI

Sources : ETMV 2011-2012 - RIF-DRIEA/DGITM-ADEME, Ifsttar, Sirène 2016 - Insee, Apur

Les infrastructures de la petite enfance et scolaires



Le quartier possède un bon maillage d'infrastructures scolaires :

- 7 établissements d'accueil de la petite enfance
- 5 écoles maternelles et/ou élémentaires publiques ou privées
- 4 collèges et/ou lycées publics ou privés

Crèches

- Public
- Associative

Maternelle et Élémentaire

- Public
- Privée

Collège et/ou Lycée

- Public
- Privé

Les autres équipements



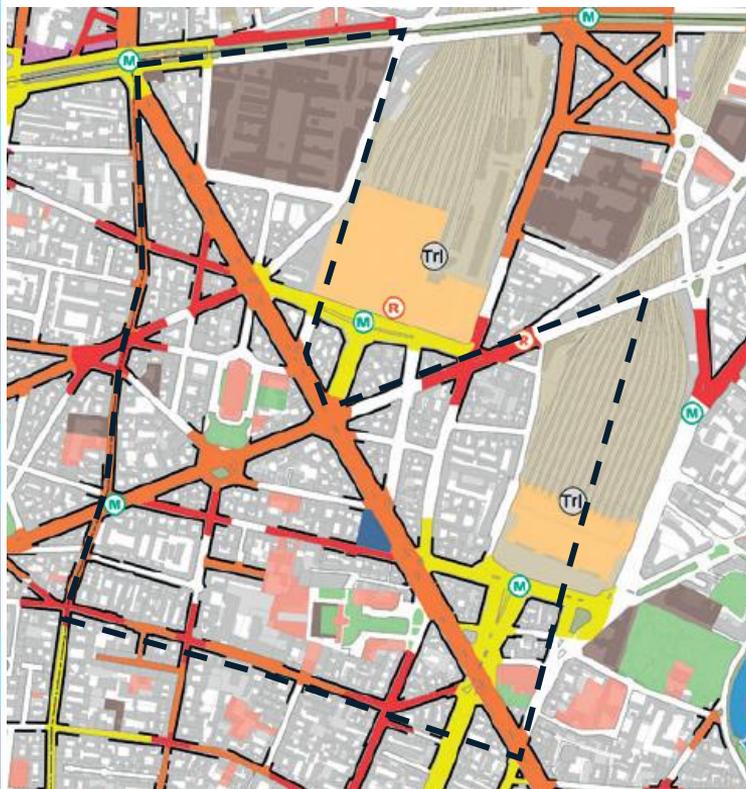
Cartographie d'établissements :

-  Établissement culturel et de loisir
-  Établissement sportif
-  Établissement de culte
-  Marché
-  Établissement de santé

Le quartier comporte une médiathèque, le théâtre la Boussole, ou encore le marché Saint Quentin. Il accueille également l'hôpital Lariboisière et est à proximité de l'hôpital Fernand Widal.

De fortes centralités dans le quartier

Un quartier de rayonnement mixte marqué par la présence de la gare du Nord et de la gare de l'Est. Il est également traversé par le boulevard Magenta et la rue la Fayette, deux axes routiers majeurs.



Centralités

- Globale
- Mixte
- Locale
- Équipement de rayonnement local
- Équipement territorial ou métropolitain
- Marie / Hôtel de Ville

Station SNCF / RATP

- Métro
- RER
- Tramway
- Gare transilien
- Gare de voyageurs

Emprise d'activité économique

- Centre commercial, Grand Magasin
- Marché couvert, découvert
- Linéaire commercial

Emprise végétalisée / infrastructure

- Espace vert public, loisirs et sports de plein air
- Cimetière
- Infrastructure ferroviaire

Réseau magistral (voies rapides)

- Voie au niveau du sol, pont
- Voie souterraine

Réseau hydrographique

- Fleuves, canaux, lacs, bassins

Carte APUR, janvier 2017

03

Mobilités et infrastructures

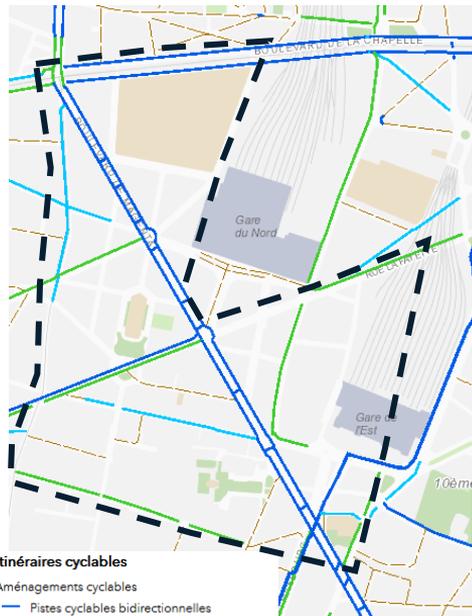
Les transports en commun : un secteur densément desservi



Le quartier possède un excellent maillage grâce à la présence des gares : 3 RER, 4 lignes de métro et de nombreuses lignes de bus

Les aménagements cyclables et leur fréquentation

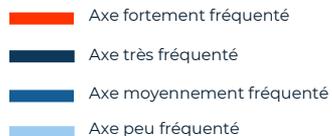
Aménagements cyclables existants



Niveau de sollicitation vélo



Fréquentation vélo



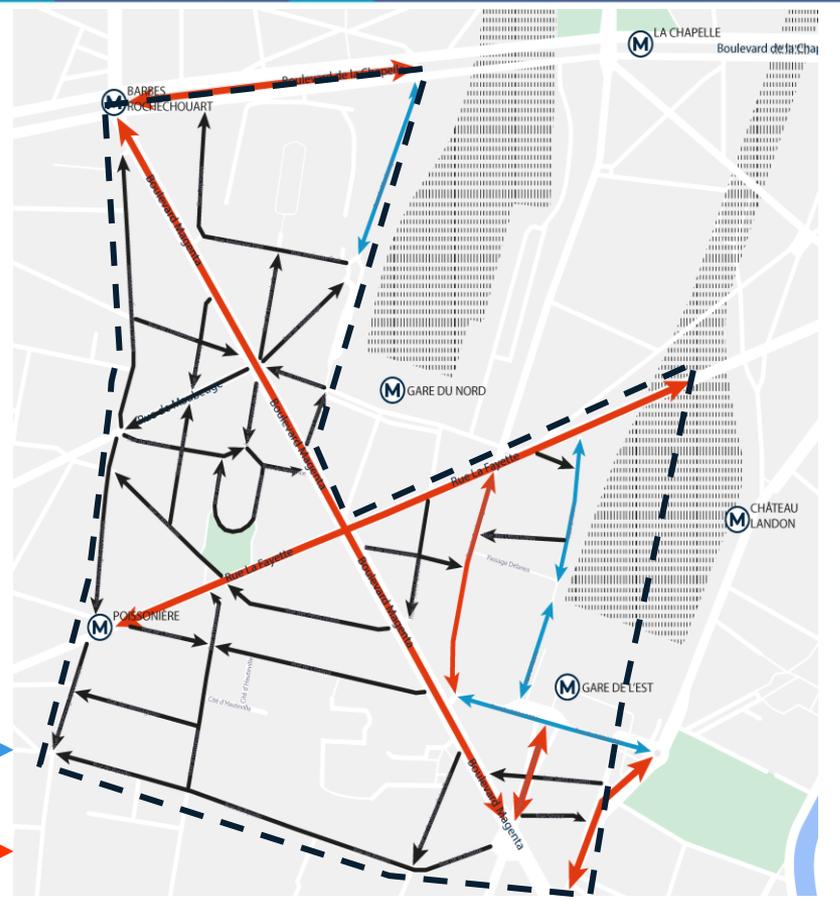
Une forte sollicitation des vélos sur les grands axes équipés en pistes cyclables comme le boulevard de la Chapelle, le boulevard Magenta ou la rue la Fayette (depuis Opéra jusqu'à Magenta).

La rue La Fayette entre Magenta et Stalingrad n'est pas équipée d'une piste cyclable (en projet).

Le plan de circulation

Un quartier traversé par de grands axes parisiens (boulevard Magenta, rue la Fayette, faubourg St Denis, Strasbourg).

- Sens unique →
- Double sens ↔ (un sens pouvant être réservé aux bus)
- Grands axes ↔



De nombreuses voies apaisées

Peu d'aires piétonnes et de zones de rencontre, mais une très grande majorité des voies secondaires limitées à 30 km/h ou en zone 30

Un maillage par doubles-sens cyclables à finaliser

-   Zone piétonne
-   Zone de rencontre
-   Zone 30 ou section limitée à 30 kmh - voie à double sens ou avec double sens cyclable
-   Zone 30 ou section limitée à 30 kmh - voie à sens unique sans double sens cyclable (dérogation)
-   Voie 50
-  Voie privée ou à circulation restreinte ou impossible



Un trafic routier important sur les grands axes



Largeur des voies

- Inférieur à 8 m
- 8 - 12 mètres
- 12 - 16 mètres
- 16 - 20 mètres
- 20 - 25 mètres
- Supérieure à 25 mètres

Sources : Ville de Paris, Apur

Cartes APUR, janvier 2017

Débit des voies

- Inférieure à 250 veh/h
- 251 - 500
- 501 - 1 000
- 1 001 - 2 000
- 2 001 - 3 000
- Supérieure à 3 000 veh/h

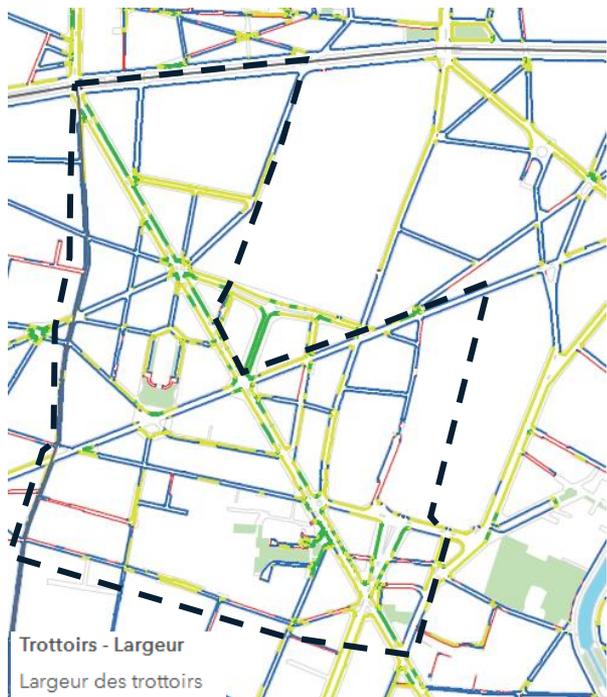
Source : Ville de Paris

Un fort trafic routier sur les grands axes (boulevard Magenta, rue La Fayette)

Une fréquentation élevée sur la rue du Faubourg Saint-Denis et la rue de Paradis malgré des gabarits de voies réduits

NB : La rue de Chabrol a fait l'objet d'un changement de sens de circulation postérieur à la carte ci-contre

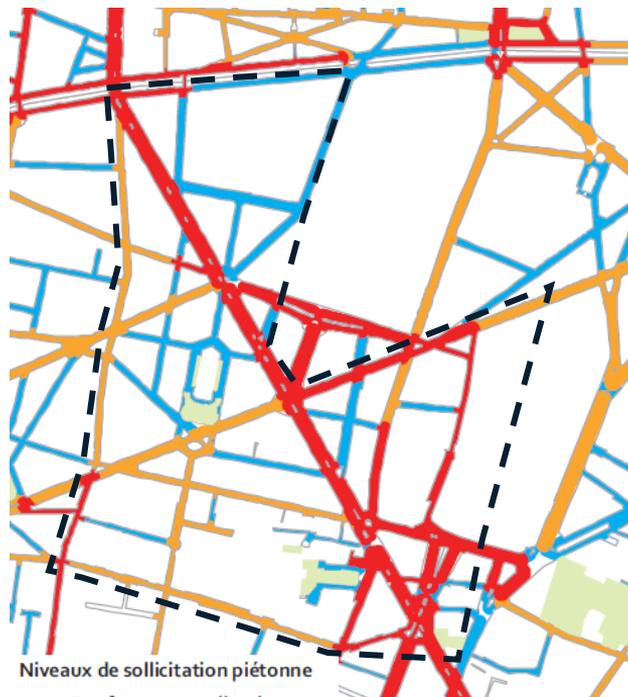
Trottoirs et fréquentation piétonne



Trottoirs - Largeur

Largeur des trottoirs

- 2 m et moins
- de 2 à 4 m
- de 4 à 8 m
- plus de 8 m



Niveaux de sollicitation piétonne

- Rue fortement sollicitée
- Rue moyennement sollicitée
- Rue faiblement sollicitée

Des largeurs de trottoirs globalement adaptées à l'intensité de sollicitation, à quelques exceptions, notamment sur la rue de Paradis

Cartes APUR, janvier 2017

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur trottoirs



La grande majorité des trottoirs respecte les normes d'accessibilité en largeur. Quelques points restent à traiter.

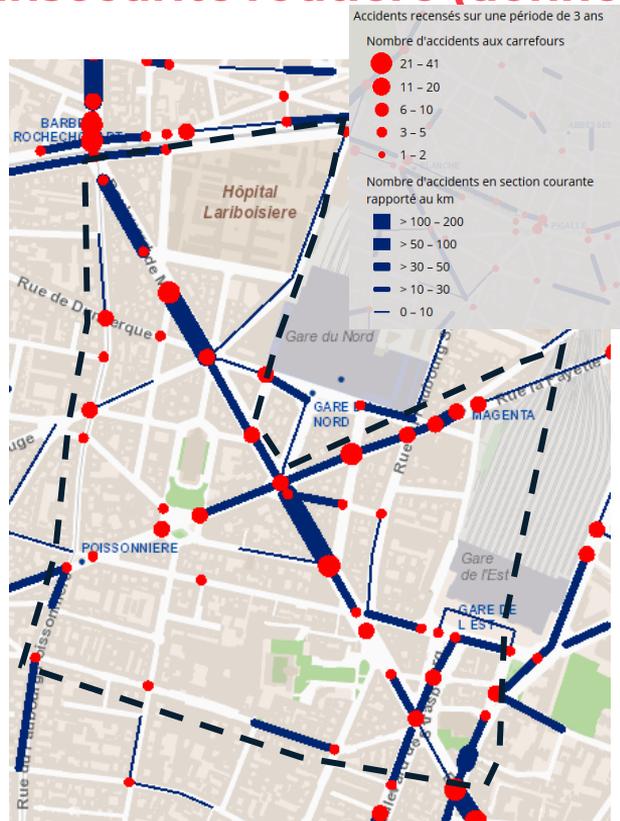
Dévers, abaissements de trottoirs et encombrement devront être étudiés finement pour confirmer ce diagnostic.

Largeur de trottoir (m)

- Trottoir de moins d' 1,40 m avec potelets
- Trottoir de moins d' 1,40 m
- Trottoir compris entre 1,40 et 1,80 m

Sources : Ville de Paris, Apur²⁰¹⁷

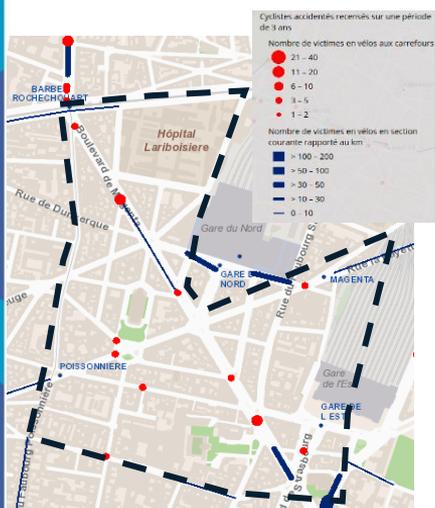
L'insécurité routière (données disponibles entre 2015 et 2017)



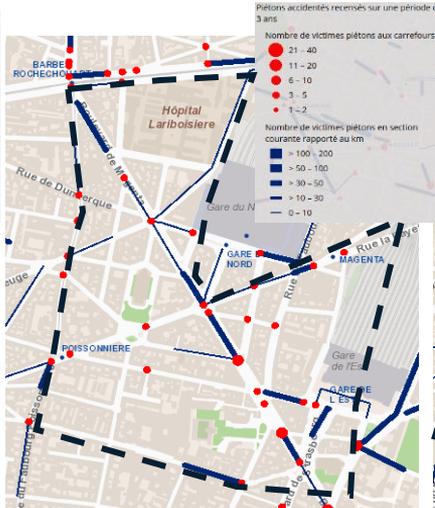
Une accidentologie élevée sur les grands axes, notamment sur le boulevard Magenta

Tous usagers

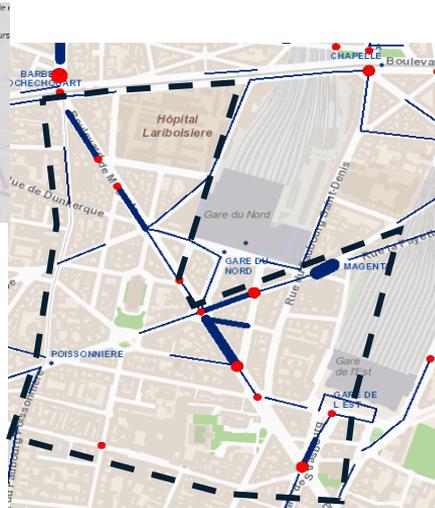
L'insécurité routière par catégories d'usagers



Cyclistes



Piétons

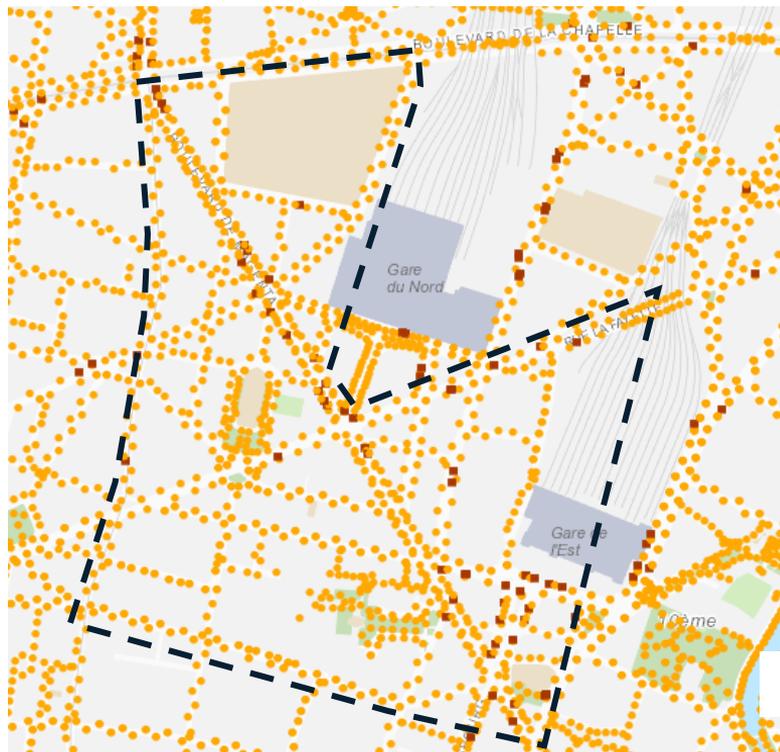


Auto



Deux roues motorisées

L'éclairage public



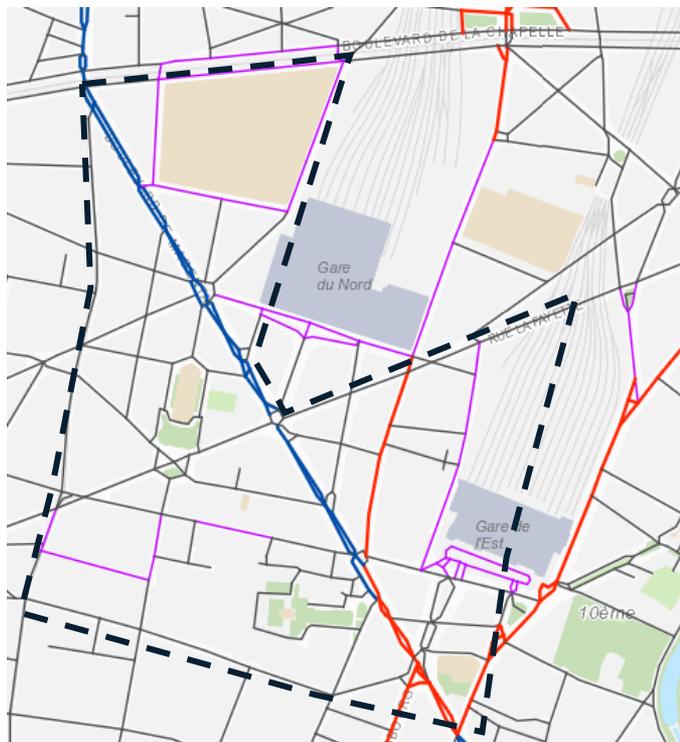
Un quartier plutôt bien éclairé, notamment devant la gare du Nord et sur le boulevard de Magenta

Eclairage public

● Eclairage Public

Données 2019

Compétences voirie : une répartition Maire de Paris – Préfet de Police



La majorité des axes du quartier sont de compétence exclusive Ville de Paris en matière de circulation.

Toutefois, des modifications éventuelles sur plusieurs axes devront être concertées avec la Préfecture de Police (Magenta, rues autour des gares, ...).

- Préfecture de Police (PP)
- Ville
- Ville + Prescription PP
- Ville + avis PP

Le stationnement vélos et deux-roues en surface

Le stationnement vélo représente :

- 430 m de linéaire de voirie
- 800 places

Le PUP (projet autour de la gare du Nord) prévoit la création de 3000 places de stationnements vélos.

NB : Free floating = transport en libre-service, concerne principalement les vélos et trottinettes électriques

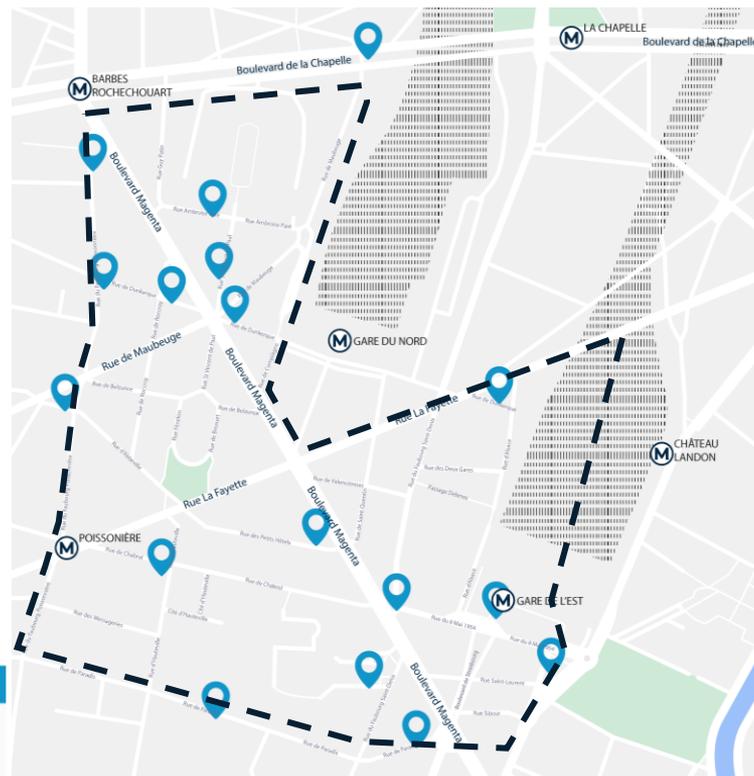
Décembre 2020



Les stations Velib'

Un bon maillage du quartier mais une demande très forte avec la présence des deux gares

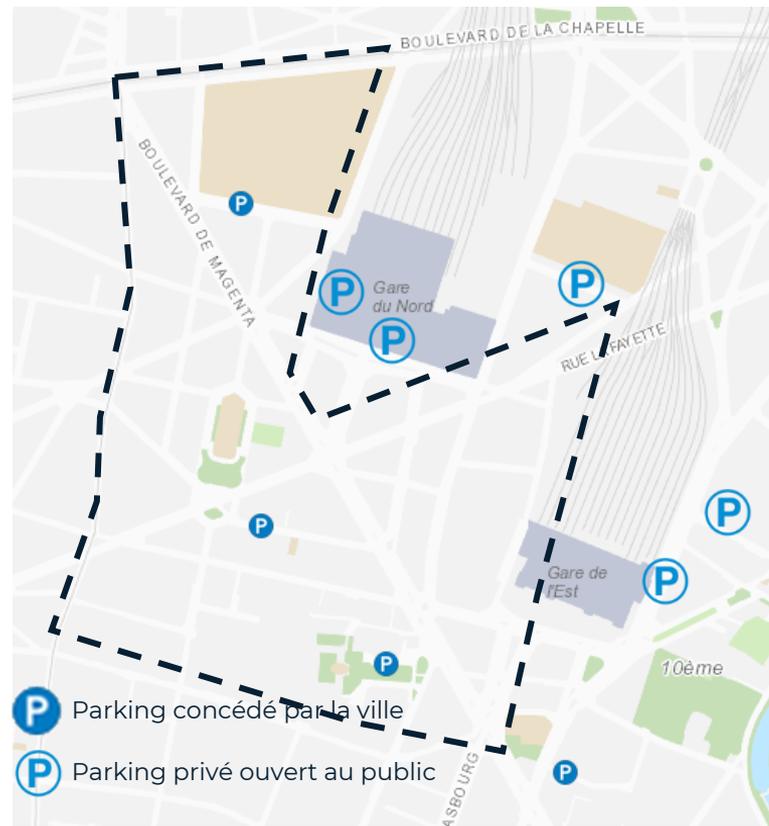
Cartographie des emplacements des stations



Le stationnement en ouvrage

Le quartier est desservi par 9 parcs de stationnement en ouvrage situés dans le périmètre ou à proximité immédiate, leur exploitation est confiée à Indigo et la SAEMES par la Ville, ou relève d'opérateurs privés (Effia, Onepark, Yespark) .

Les bailleurs sociaux proposent également de nombreuses places de stationnement dans l'arrondissement.



04

Qualité de l'environnement

Histoire et urbanisme

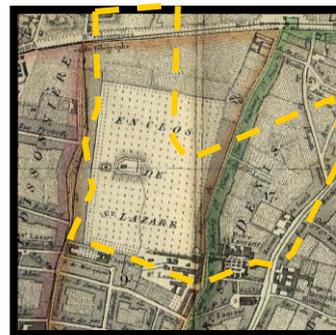
D'un enclos hospitalier en périphérie de Paris à l'essor d'un véritable quartier urbain intra-muros

Le clos Saint-Lazare (léproserie) est à l'origine encadré par deux axes structurants historiques qui témoignent de l'extension du tissu urbain parisien à partir du XVIII^e siècle: la rue du faubourg Poissonnière à l'ouest et la rue du faubourg Saint-Denis à l'est.

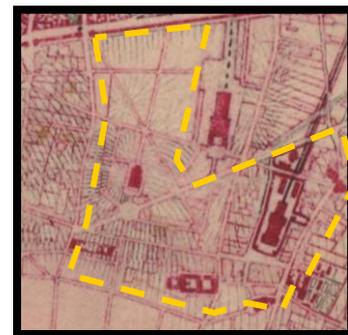
Dès le milieu du XIX^e siècle, le quartier connaît une accélération des mutations urbaines, liée au courant hygiéniste et le développement des chemins de fer. Cette période marque la construction de l'hôpital Lariboisière (1854), et la mise en service de la Gare du Nord (1846) puis de la Gare de l'Est (1854).

Une densité bâtie conséquente pousse les pouvoirs publics à engager le percement de deux axes de communication majeurs, assurant les connexions urbaines entre le cœur de Paris et les limites de la ville : le percement de la rue Lafayette (1823) et le percement du boulevard de Magenta (1855).

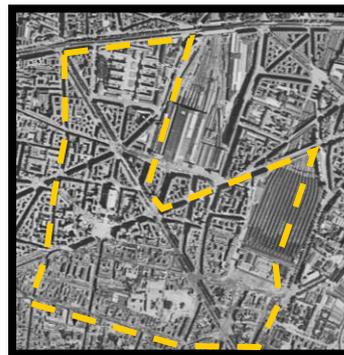
Un urbanisme de faubourg se développe progressivement et transforme le secteur en quartier résidentiel. Puis, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle s'installe un nombre important de commerces, d'ateliers et de magasins, témoignant d'un quartier de plus en plus attractif.



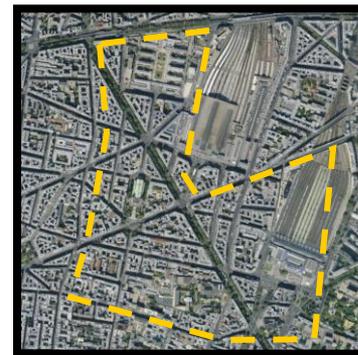
1775



1860



1950



2020

Morphologie urbaine

Une forte proportion d'espaces non-bâti dans un tissu urbain dense

Une majorité de ces espaces à ciel ouvert constitue des espaces privés concentrés dans les cœurs d'îlots.

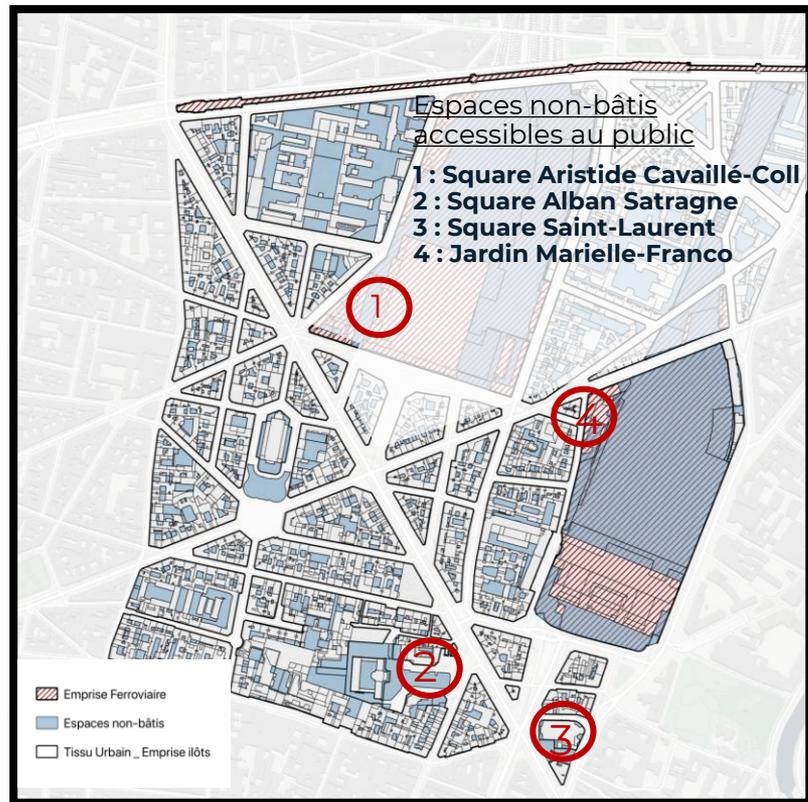
Mais il est important de noter la présence de quatre espaces non-bâti accessibles au public, tels que des squares ou des jardins.



Espaces bâtis



Espaces non-bâti



Patrimoine bâti et sites classés

Plusieurs édifices et immeubles inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques

L'église Saint-Vincent de Paul, édifée en 1844, détient le statut protégé d'édifice inscrit aux Monuments Historiques depuis 2017

D'autres édifices participent à la valeur patrimoniale du quartier : l'actuel hôpital Lariboisière, le bâtiment de la gare de l'Est, l'ancien hôpital Saint-Lazare et des immeubles autour de la place Franz Liszt soumis à une protection partielle.



Église Saint-Vincent de Paul,
1907



Ancien hôpital Saint-Lazare,
1926

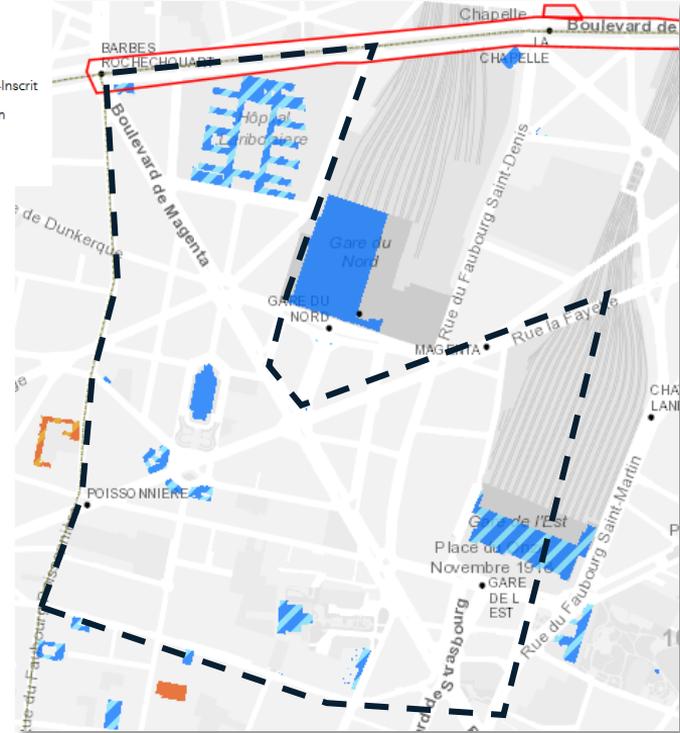
Protections

Immeubles

- Classé
- Partiellement Classé
- Inscrit
- Partiellement Inscrit
- Partiellement Classé-Inscrit

Monument historique voisin

- Classé
- Inscrit



Les nuisances sonores et lumineuses

Des nuisances sonores excessives : un quartier assujéti aux circulations du trafic routier intra-muros

> Niveaux sonores extrêmes sur les grands axes carrossables - à grand gabarit urbain (> 70db) : Boulevard Magenta / rue Lafayette / Boulevard de la Chapelle / rue du Faubourg St-Denis

> Une sous-trame de circulation secondaire encore trop exposée au bruit - rues de plus faible gabarit et parvis de gare (> 65db) : Rue de Paradis / rue du Faubourg Poissonnière / rue de Maubeuge

Le parvis et les jardins de l'église St-Vincent de Paul ne peuvent pleinement répondre à leur vocation d'espace de quiétude en raison d'une forte proximité avec les voies circulables. A l'inverse, le niveau sonore liée au trafic routier autour du square Alban Satragne s'atténue progressivement d'est en ouest, à mesure que l'on s'éloigne du boulevard de Magenta.

Trame noire et pollution lumineuse

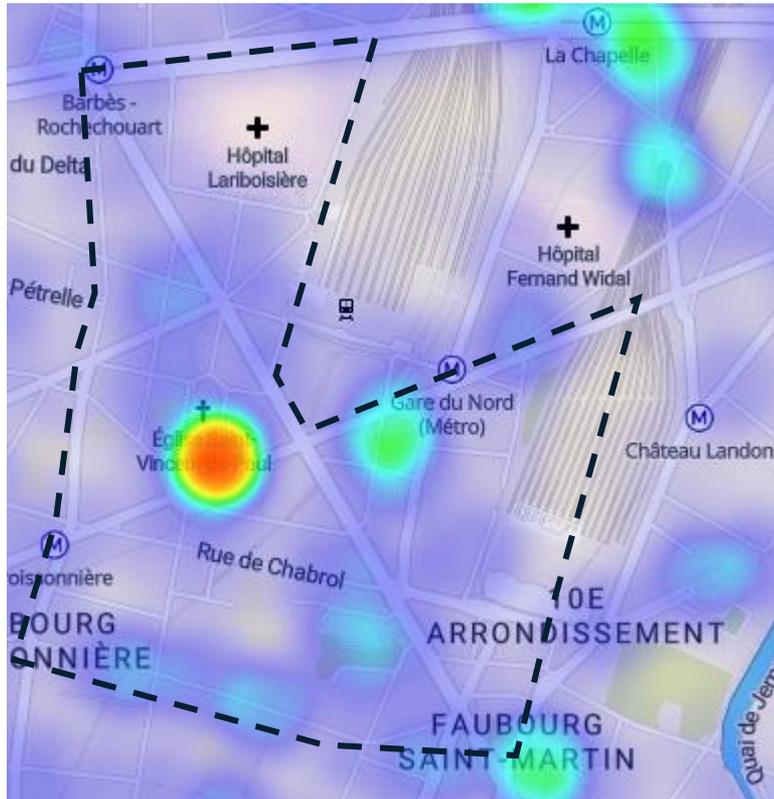
La trame noire n'est que très peu développée sur le secteur. Une part importante du rayonnement lumineux provient des grandes artères circulables (boulevard de Magenta et boulevard de la Chapelle).

La forte attractivité des gares favorise un éclairage urbain continu en période nocturne, au détriment des espaces publics végétalisés.

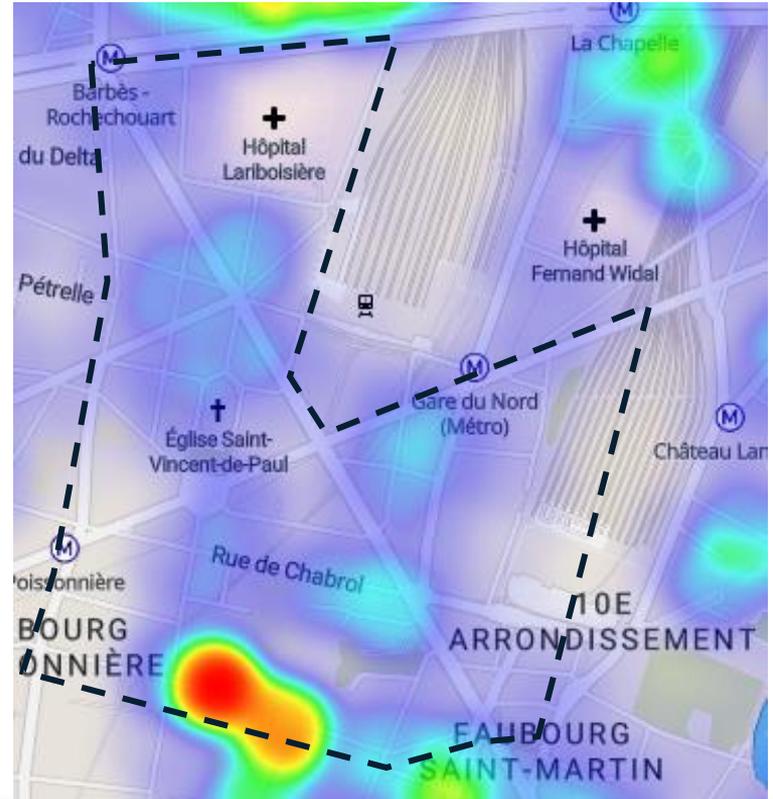


Les mésusages

Signalements - propreté



Signalements - objets abandonnés



La solidarité

Les grands axes du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion

- 1/ Prévenir les situations d'exclusion
- 2/ Intervenir plus efficacement auprès des personnes en situation de vulnérabilité
- 3/ Insérer durablement

A Paris, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) et 42 associations agréées par le Préfet proposent ce service aux personnes sans domicile stable sur 52 sites différents répartis sur tout Paris.

Dans le 10e

- Nuit de la Solidarité (ensemble de l'arrondissement) : 217 personnes à la rue recensées le 25 mars 2021 (285 en 2020).
- Plusieurs maraudes, (Emmaüs, les Captifs...)
- dans le quartier Saint Vincent de Paul, 2 maraudes d'interventions sociales, avec notamment la 'maraude psy' qui intervient dans les gares (partenariat Ville de Paris / les Captifs / SNCF)
- Depuis l'automne 2016 : la Salle de Consommation à Moindre Risque (SCMR) gérée par Gaia : salle ouverte de 9h à 20h (horaires en Mai 2021 pendant la crise sanitaire). 350 personnes différentes par mois. 140 passages par jour (contre 350 passages par jour avant l'épidémie)

Les grandes structures paysagères

Un quartier à dominante minérale mais qui comporte un potentiel végétal important au sein des espaces publics

Boulevard de Magenta

Mail arboré composé de deux trames successives de part et d'autre de la voirie, héritées de l'époque haussmannienne. Arbres de grand développement (> 10m) _ Ormes / Platanes

Square Aristide-Cavaillé-Coll (1862 – réfection complète en 2020)

Ecrin végétal qui compose les abords de l'église Saint-Vincent de Paul, en surplomb de la rue La Fayette. Structures végétales déclinées en massifs densément plantés sur les bordures. Des alignements d'arbres encadrent les cheminements depuis le parvis.

Square Alban-Satragne (1963 – agrandissement et aménagement en 2020)

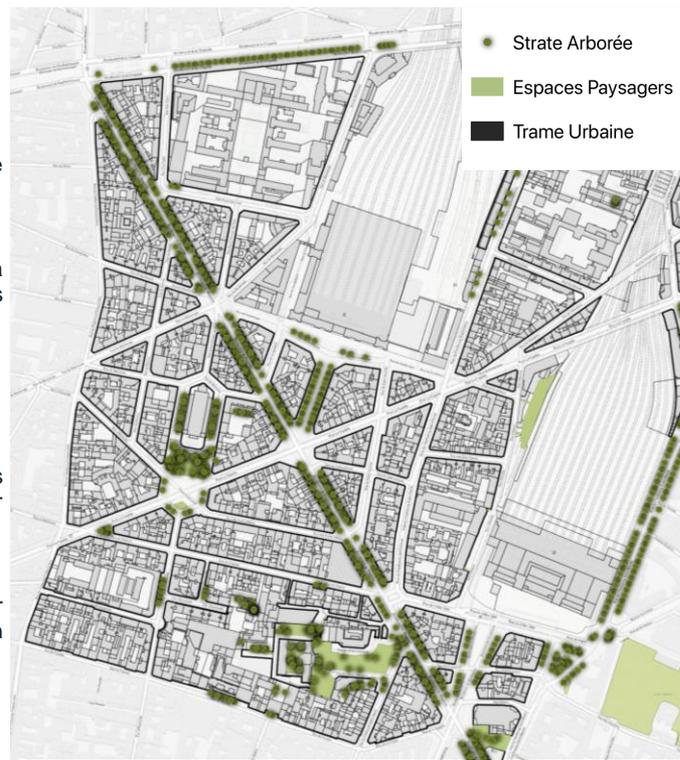
Jardin d'ornement additionné de parcelles de jardins partagés

Square Saint-Laurent (1896 – rénové en 2010)

Jardin de quiétude au pied de l'église Saint-Laurent, planté de grands sujets arborées et arbustifs (noyers du Caucase, cedrela, sorbier, aubépine). Un jardin partagé est aménagé et entretenu par l'association Emmaus.

Jardin Marielle Franco (2019)

Jardin aménagé sur la toiture-terrasse d'un hôtel. Conçu en trois terrasses successives, accessibles par deux passerelles piétonnes. Il compte des pelouses accessibles, des massifs plantés et un jardin partagé.



Les trames verte et bleue

Un quartier à potentiel écologique mais faiblement acteur de la biodiversité en milieu urbain

Au sein du périmètre d'étude, deux axes majeurs sont considérés comme corridors à potentiels écologiques : le boulevard de Magenta (tronçon de 1,1 km) et le boulevard de la Chapelle (tronçon de 0,43 km).

A noter l'importance des emprises ferroviaires dans la trame écologique, vecteurs de circulation de la faune et de la flore en milieu urbain.



1



2

- Trames vertes et bleues**
- Zones humides
 - Réservoirs Urbains de biodiversité
 - Réservoir fonctionnel
 - Réservoir secondaire
 - Réservoir relais
 - Liaisons d'intérêt écologique SRCE
 - Corridors linéaires
 - Corridor favorable
 - Corridor secondaire
 - Corridor à potentiel
 - Limites d'arrondissements
 - Bois parisiens (réservoirs régionaux)



Végétalisation hors square et participative

> Présence végétale associée aux équipements publics : la cour intérieure de l'hôpital Lariboisière, le jardin d'agrément de la médiathèque Françoise Sagan.

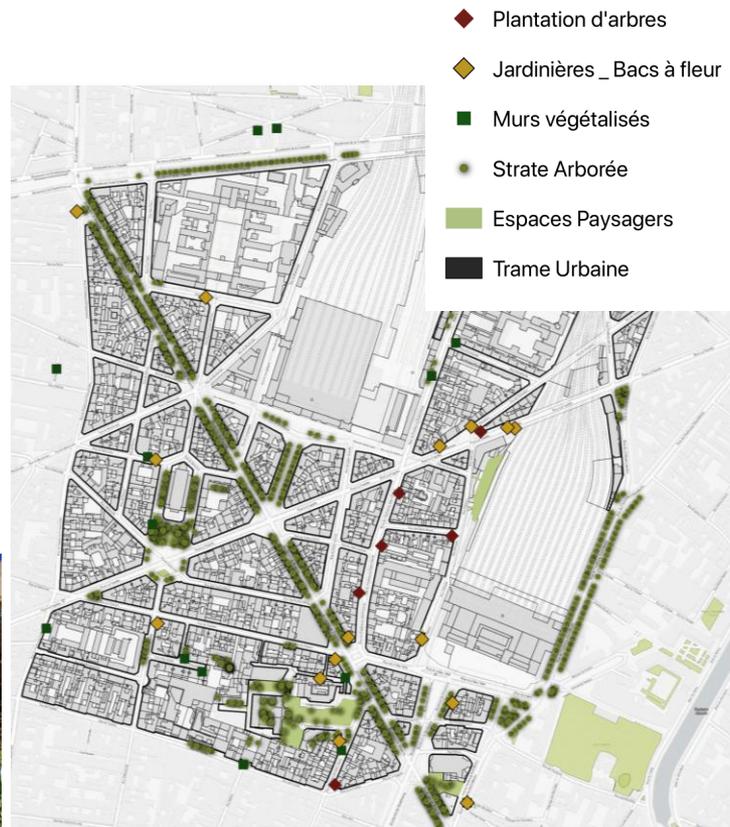
> Participation citoyenne, dans le cadre de la mission « du vert près de chez moi », visant à identifier les espèces végétales présentes dans un environnement urbain immédiat ou de proximité et de proposer des intentions de végétalisation.

On remarque une fragmentation relative entre le nord et le sud de la zone d'étude concernant les propositions de projets de végétalisation de l'espace public.

Cour intérieure de l'hôpital Lariboisière



Jardin d'agrément de la Médiathèque F. Sagan



Potentiel de plantations d'arbres



AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

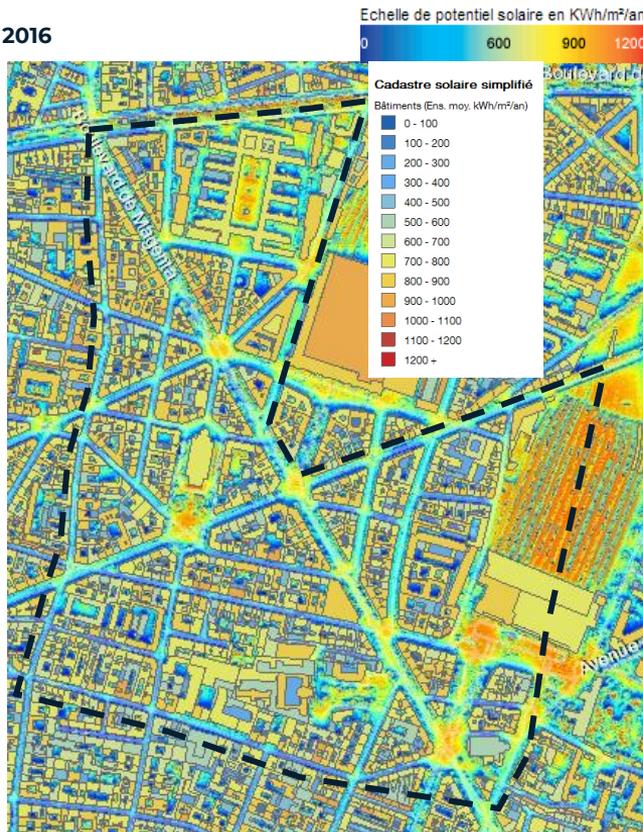
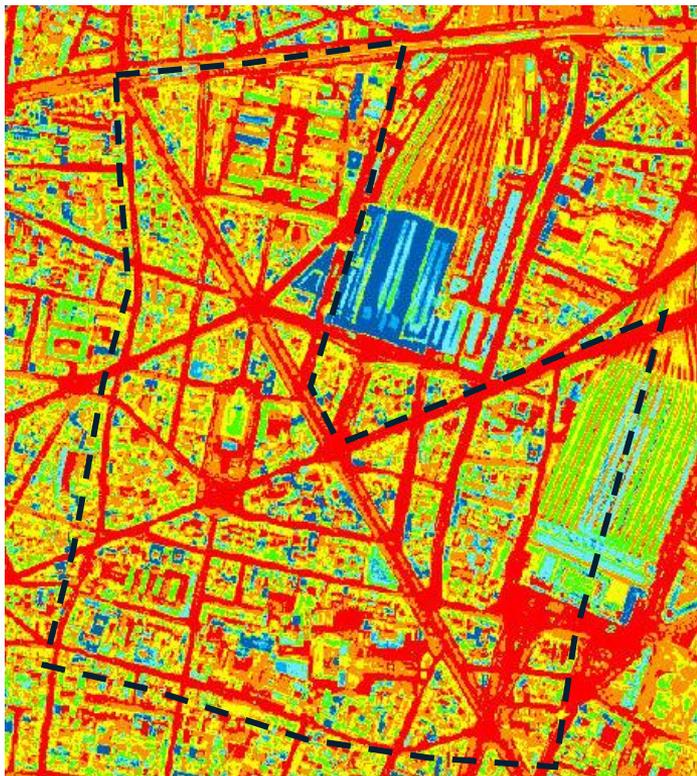
Source : Apur, DEVE, DVD, DPE



Le potentiel de plantation d'arbres est à confirmer par une étude précise des réseaux enterrés et de faisabilité technique

Les îlots de chaleur

Températures observées - Canicule de la nuit du 16 au 17 août 2016



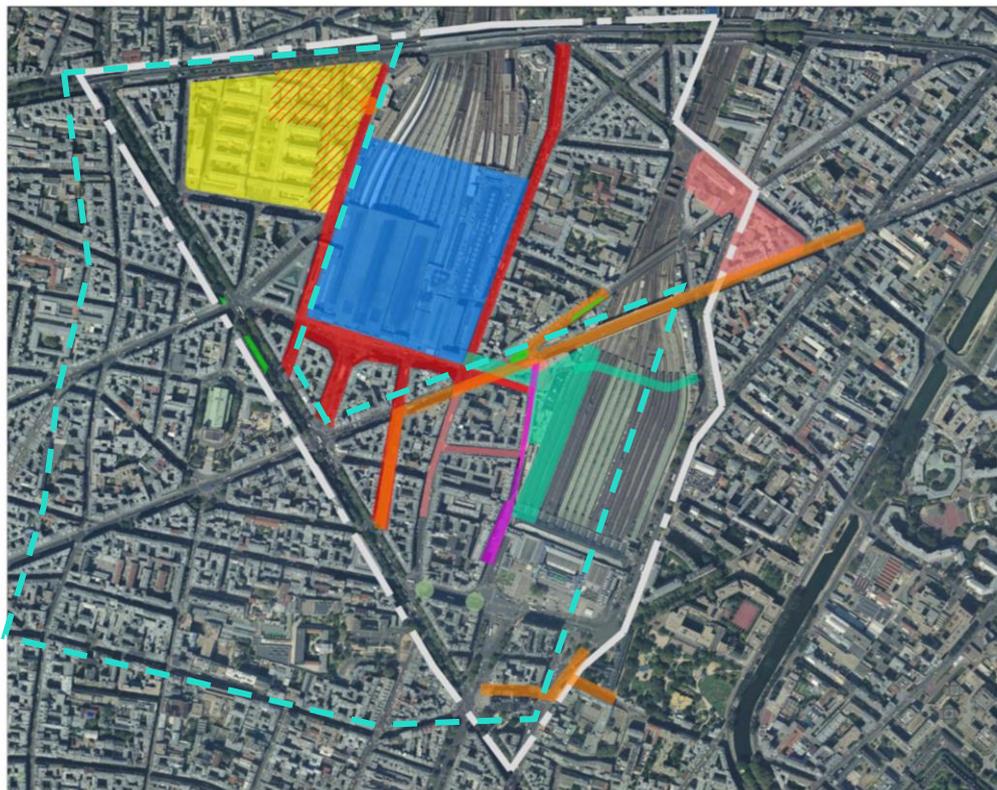
Les rues sujettes aux îlots de chaleurs sont minérales (ex. : place de Roubaix, rue la Fayette)

Une limitation des îlots de chaleur sur les voies plantées qui apportent de l'ombrage comme le boulevard Magenta mais les revêtements de sol restent très chauds

05

Evolutions du quartier

Les différents périmètres de projets du secteur des deux gares



— Périmètre du secteur

Travaux Gare du Nord

APHP

Travaux APHP (Lariboisière,
Morax, Galien)

Travaux BIPÔLE

Projet Urbain partenarial
(PUP)

Travaux rue d'Alsace

Travaux CPCU

Travaux Eau de Paris

Travaux GRDF

Travaux RATP INFRA

Travaux sur l'espace public réalisés entre 2018 et 2020



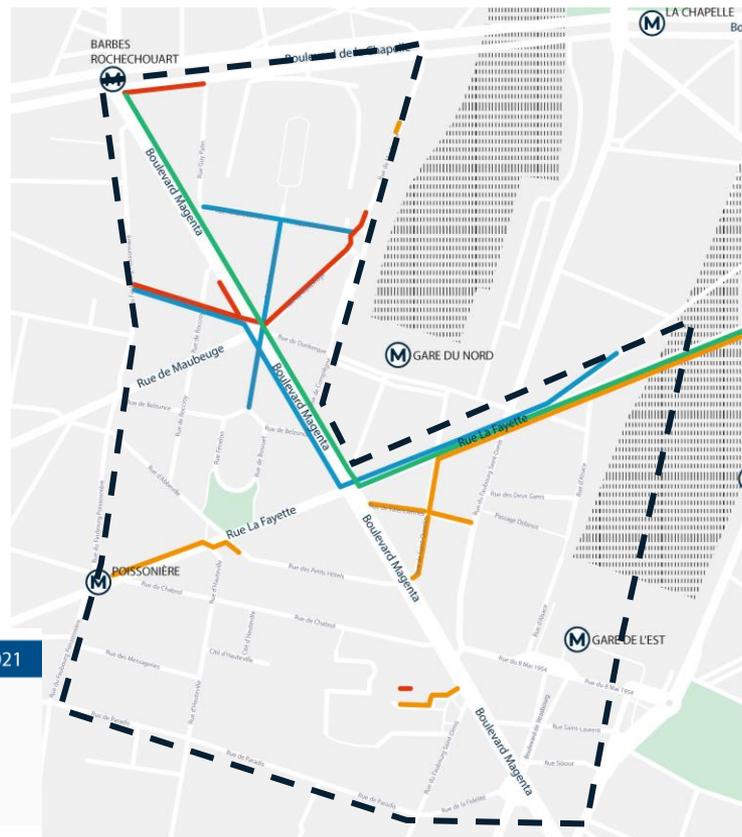
1. Rocade des gares et réseau express vélo Strasbourg
2. Réseau express vélo Saint-Martin Château-Landon
3. Piste cyclable Louis Blanc et place Jan Karski
4. Promenade urbaine
5. Petites Ecuries : réfection du tapis de chaussée
6. Récollets : réfection du tapis de chaussée
7. Magenta : peinture vélo et reprise de pieds d'arbres
8. Eugène Varlin : trottoirs élargis, budget participatif
9. Square Alban Satragne : espaces publics
10. Jardin Marielle Franco : projet balcon vert

Travaux des concessionnaires programmés en 2021



Travaux des concessionnaires en 2021

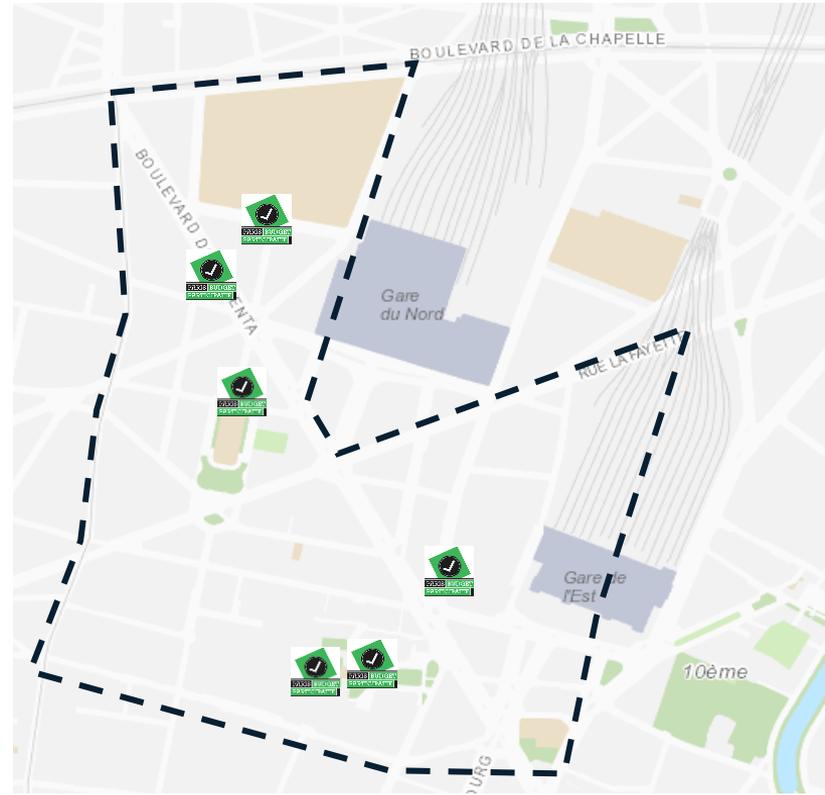
- CPCU
- Eau de Paris
- Enedis
- RATP



Les réalisations du Budget Participatif

- Embellir et sécuriser le boulevard Magenta, réalisé en 2020
- Un projet écologique pour le square Alban Satragne, réalisé en 2020
- Végétalisation de la rue du Faubourg Saint-Denis
- Cultiver dans la crèche Léon Schwartzenberg
- Cultiver dans la crèche Bossuet
- Plus d'arbres dans les rue du 10^{ème}

➔ **Tous les projets du budget participatif consultables en ligne :**
https://opendata.paris.fr/map/quartier_est_projets_bp/?location=17,48.87812,2.35376&basemap=jawg.streets



06

**Potentiels, demandes et
propositions**

Synthèse du diagnostic

Un secteur qui bénéficie d'un **excellent maillage de transports en commun**

La quasi-totalité des rues sont ouvertes au contre-sens pour les cyclistes, mais des **aménagements plus confortables peuvent être créés pour faciliter la pratique du vélo**

L'espace public dédié aux piétons peut être agrandi, par exemple à travers une **rationalisation des zones de livraison**

Des trottoirs larges sur la plupart des grands axes, mais sur certaines voies, les dimensions peuvent être améliorées pour garantir aux piétons davantage de confort et de sécurité

Végétalisation

Quelques espaces verts dans le quartier, des grands axes arborés, mais **trop peu de végétalisation** dans les autres rues, entraînant un grand nombre **d'îlots de chaleur urbains**



La boîte à outils

1. Circulation automobile

- Mise à sens unique et changement de sens de certaines rues
- Réduction de la taille des voies et suppression de la bande de stationnement

2. Circulation piétonne notamment pour les personnes à mobilité réduite

- Élargissement des trottoirs
- Mise en place d'aires piétonnes ou de zones de rencontre
- Désencombrement de l'espace public

3. Mobilités douces

- Généralisation des doubles-sens cyclables
- Création d'itinéraire cyclable
- Élargissement de l'offre de stationnement (vélos, trottinettes, vélos cargos, etc.)

4. Végétalisation

- Plantation d'arbres
- Création de jardinières

Les grands projets faisant l'objet de concertations dédiées

- Le **Projet Urbain Partenarial** (PUP) portant sur l'aménagement des abords de la Gare du Nord dans le cadre de l'opération Paris Nord 2024
- Le **Plan Vélo** parisien visant à aménager les principaux axes
- Les **grands axes** (boulevard Magenta, rue La Fayette)



Comment embellir votre quartier demain ?

Premières pistes de réflexion sur les aménagements
potentiels

CARTE DES POTENTIELS

possibilités d'aménagements :
les sites seront choisis lors de la concertation

-  Zones à aménager
-  Apaisement de la circulation
(réflexions sur le plan de circulation, élargissement des trottoirs, etc...)
-  Rues à végétaliser

 L'accessibilité, le genre et
le désencombrement seront étudiés
lors des marches exploratoires

